



L'OFFICE DE LA CULTURE

A mi-chemin de la législature cantonale dont la durée est désormais fixée à cinq ans, l'exercice 2013 aura été pour l'Office de la culture (ci-après: l'Office) un moment de transition, sans événements internes exceptionnels à part les importantes mutations de personnel aux Archives cantonales jurassiennes, sans non plus de manifestations publiques particulièrement conséquentes à préparer ou à gérer, hors les contributions aux expositions *Du Gueulard* à Saint-Ursanne et *ARCHEO A16* sur quatre sites muséaux. Les interventions parlementaires cantonales – hormis le traitement d'un postulat relatif aux murs de pierre sèche, qui a conduit à l'octroi d'un mandat externe – et les consultations fédérales ont, de même, un peu moins sollicité l'Office que lors de certains exercices antérieurs. Les tâches administratives, cependant, sont restées au moins aussi nombreuses et diverses que les années précédentes. Elles sont évoquées plus en détail dans les pages qui suivent, section après section, ce qui permet de prendre la mesure de leur impact sur la vie culturelle jurassienne. On rappellera que ces informations complètent celles, généralement plus éphémères, que l'on peut trouver sur le site internet www.jura.ch/occ.

Ces activités peuvent être traduites en quelques chiffres, tout étriqués qu'ils soient: les arrêtés relevant des domaines de compétences de l'Office ont été en 2013 au nombre de 11 à l'échelon gouvernemental (en 2012: 14), de 51 (46) au niveau départemental, tandis que 21 (14) arrêtés ont relevé de la compétence du chef de service. Le nombre total des pièces de courrier dûment enregistrées

fut quant à lui de 6'109 (en 2012: 6'486), étant entendu que la comparaison entre l'année 2013 et les précédentes peut être quelque peu faussée par l'introduction auprès de l'Office, à compter du 1^{er} septembre 2013, du nouveau procédé d'enregistrement et de classement des documents administratifs découlant de l'application du système *Arkheia*. Quant aux communiqués de presse officiels émanant de l'Office ou de ses sections, ils furent au nombre de 30 (36 en 2012).

Au plan strictement administratif, l'on dira encore que l'Office a fait l'objet, en 2013, d'une révision ciblée de ses comptes par le Contrôle des finances, lequel a centré son attention, pour cette fois, sur le suivi des subventions allouées au titre des affaires culturelles d'une part, au titre de l'aide aux musées d'autre part. Et surtout, l'Office a été amené, comme toutes les autres unités administratives de la République et Canton du Jura, à entrer dans un processus d'optimisation de l'organisation et de maîtrise des coûts et des effectifs de l'administration cantonale. Présenté le 18 juin, ce projet, bientôt dénommé OPTI-MA, a requis en fin d'année toute l'attention du chef de service pour l'établissement de données relatives aux prestations de l'Office, base de l'analyse et des décisions à venir en 2014. Les deux grands projets dont le Département cantonal de la Formation, de la Culture et des Sports est le moteur et dont l'Office est le principal porteur au niveau administratif ont notablement progressé en cours d'année 2013.

Celui qui se rapporte à la réalisation d'un Centre régional d'expressions artistiques (CREA) à Delémont a franchi

une étape décisive par la signature, le 12 avril 2013, d'un contrat de partenariat entre le Canton, la Ville de Delémont et deux sociétés privées, COOP et HRS, dans la perspective d'étudier conjointement un projet immobilier intégrant culture, habitat et commerces sur le site du Ticle à Delémont. Le 16 décembre 2013 ont été révélés les noms des deux bureaux d'architecture retenus, au terme d'un concours d'idées, pour la suite de la procédure. Quelques jours auparavant, le Gouvernement avait constitué un comité de pilotage et un comité de référence pour le suivi des opérations. Il convient de rappeler ici que le projet CREA, en tant que tel, est conçu comme lieu de création et de diffusion des arts de la scène mais aussi comme pôle de médiation et de formation ; il devrait comprendre deux salles de spectacle ainsi que des espaces de répétition-réunion et d'accueil-exposition. On trouvera en fin de cet annuaire quelques pages précisant les développements récents de ce projet.

De même, le projet de mise en valeur des vestiges paléontologiques et, plus généralement, du patrimoine naturel et archéologique jurassien a sensiblement évolué en cours d'année, sous l'impulsion de la Fondation Jules Thurmann à qui la charge en a été confiée. On dira d'abord que ce projet, initialement baptisé *Paléojura*, a pris à partir du 9 octobre 2013, date d'une conférence de presse organisée à ce propos, l'appellation *Jurassica*. Celle-ci, à ne pas confondre avec le titre du présent annuaire, vise à signifier la diversité des ambitions : il s'agit, sous l'impulsion de ladite Fondation et de sa directrice Mme Arlette-Elsa Emch, de proposer une offre globale alliant les activités scientifiques, pédagogiques et de loisirs, en particulier avec la création, à Porrentruy, en 2018, d'un pôle muséal assorti d'un centre de gestion des collections. On relèvera ensuite que cette évolution a conduit à une nécessaire concertation entre l'Office et les porteurs du projet, pour quantité de questions pratiques dont les moindres ne sont pas celles qui ont trait à la gestion du personnel, à la prise en charge des collections et, corollairement, à la préparation d'un nouveau message parlementaire destiné à procurer, pour la période 2015-2018, les contributions financières du Canton, en sus de celles attendues de l'engagement privé. En plus des activités relatées ci-après, l'implication publique de l'Office se traduit également par la participation de son personnel aux travaux de maints organismes actifs sur la scène culturelle jurassienne ou sur les marges de celle-ci. Le soussigné, ainsi, participe aux délibérations de la Délégation jurassienne à la Loterie romande, dont les contributions financières vivifient d'année en année le terreau culturel. Il représente aussi le Canton au sein du Conseil de la Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle (FARB), établie à Delémont ; il a été amené de la sorte à s'impliquer dans l'organisation, au mois de décembre 2013, des festivités du vingtième anniversaire de cette Fondation et du quinzième

anniversaire de sa Maison (galerie et auditorium), ainsi que dans la préparation du cinquième *Cahier de la FARB* paru à l'occasion de cette double commémoration. Il a de même siégé, au nom de l'Office, au sein du Conseil cantonal de la langue française, lequel a tenu quatre séances en 2013, notamment pour mettre sur pied à Saignelégier, le 24 mars, dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie, un débat ayant pour titre et pour thème *Plurilinguisme en Suisse : façade ou réalité ?* puis, le 8 novembre à Porrentruy, lors des festivités de Saint-Martin, une soirée de conférences intitulée *Gastronomie et littérature*. Quant au Centre suisse d'Etudes sur le Québec et la Francophonie (CEQF), constitué le 25 octobre 2010, et qui a pour mission principale de stimuler la recherche interdisciplinaire sur les relations entre la Suisse et le Québec, il a poursuivi son développement de manière régulière, à l'initiative conjointe des responsables de ses deux pôles, scientifique (Institut d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg) et documentaire (Office de la culture de la République et Canton du Jura), avec le soutien constant du Service cantonal jurassien de la Coopération. En plus de l'agencement et du catalogage de sa collection de publications avec le concours d'une stagiaire québécoise engagée sous la responsabilité technique de la Bibliothèque cantonale jurassienne, le CEQF a organisé le 9 novembre 2013, à Porrentruy, en présence du sociologue québécois Simon Langlois, un colloque, en prise directe avec l'actualité jurassienne du moment, ayant pour titre *Passé, présent et avenir de la souveraineté – Le Jura et le Québec au carrefour*.

De fait, et pour conclure, on ne saurait omettre, au rang des événements d'importance, de mentionner la consultation populaire du 24 novembre 2013 qui était consacrée à l'avenir institutionnel de la région jurassienne. Son résultat, qui risque de faire durer la division du Jura historique, ne sera pas non plus sans conséquences, plus ou moins immédiates et encore à préciser, sur les collaborations culturelles interjurassiennes.

Selon l'usage, il est fait état, en deuxième partie de cette publication, de quelques bilans de recherches menées en lien avec les activités de l'Office ou de rapports relatifs à la vie culturelle jurassienne.

Le soussigné, qui prendra une retraite anticipée au terme de l'année 2014, fait le vœu que l'annuaire *Jurassica*, dont il a assumé la responsabilité rédactionnelle et la préparation depuis la parution du neuvième numéro relatif à l'année 1995, continue de jouer son rôle de carte de visite de l'Office cantonal jurassien de la culture et, partant, d'ambassadeur de la culture telle que pratiquée, soutenue et vécue dans la République et Canton du Jura.

Michel Hauser